

DEPENSES	origine information /date	Poste	HT	TTC
	janv-07	Pose d'enrochements en protection de l'affouillement sur la totalité du pied du perré		200 000
	19/03/2007	Effondrement de la promenade à proximité du perré et effondrement partiel du perré sur 2 secteurs		
	05/04/2007	Pose d'enrochements de protection suite à effondrement partiel du perré devant Heurtebise jusqu'à l'escalier du square du Gris Nez, et entre le protail de la villa "Albert" jusqu'à devant la rue des Tennis	252 025	?
	01/08/2007	Expertise des sols Fugro	53 521	57 000
	01/09/2007	Fracture du perré entre les escaliers de la rue des Tennis et du Square du Blanc Nez		
	juin-08	Travaux conservatoires Phase 1_sur 2 secteurs et 240 ML (enlèvement perré détruit, reprofilage, toile, + enrochements)	?	?
	2009	Avant-Projet Sommaire "SETEC"	?	?
	06-juil-09	Expertise DORP + Frais de justice + avocat		?
	Délibération CM du 04 novembre 2009	Travaux conservatoires Phase 2_sur 100 ml (enlèvement perré détruit, reprofilage, toile, + enrochements)	283 662	339 260
	Mr. Le Maire dans la VdN en mars 2010	Sous-total	1 000 000	1 000 000
	Délibération Conseil Municipal du 14 juin 2011	marché public d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, y compris assistance à recherche de financement	159 575	190 852
	Délibération Conseil Municipal du 5 septembre 2011	avenant marché AMOA	6 300	7 535
	Délibération Conseil Municipal du 28 mars 2012	marché public de Maîtrise d'Oeuvre	804 000	961 584
	Délibération Conseil Municipal du 28 mars 2012	Marché public de Maîtrise d' Œuvre_prestations annexes supplémentaires prévisionnelles	152 000	181 792
	Délibération Conseil Municipal du 28 mars 2012	budget études et travaux pour reconstruction de la digue sur 670 ML_Valeur 2011	8 523 000	10 193 508
	Délibération Conseil Municipal du 4 décembre 2012	marché "reconnaitances géotechniques complémentaires" Etude + réalisation.	70 000	83 720
	Non délibéré à date	Part de TVA à charge de la commune : 8% de 9.714.875 (marchés et budget HT ci-dessus)	777 200	777 200
	PAS D INFORMATION A DATE	Assurance "dommages-ouvrage"	?	?
		S/T DEPENSES	11 492 075	13 396 191
		MONTANT à FINANCER		13 396 191
RESSOURCES		Fonds propres (Accord Transactionnel avec l'Etat : 2.800.000€)	2 000 000	2 000 000
		Produits financiers du placement de l'indemnité accordée par transaction		
		aide de l'Etat pour travaux conservatoires digue (enrochements) PHASE 1		
		autofinancement municipalité des travaux conservatoires digue (enrochements) PHASE 1		
	Lettre Mr Dupilet le 4 mars 2013	aide Départementale pour travaux conservatoires digue (enrochements) PHASE 2	66 471	66 471
	Délibération CM du 04 novembre 2009	autofinancement municipalité des travaux conservatoires digue (enrochements) PHASE 2	56 732	67 852
		Autre autofinancement municipal		
	Bulletin municipal N° 333 de juillet 2013	Aide FEDER pour maîtrise d'ouvrage et études complémentaires	522 548	522 548
		Aide régionale à demander	3 000 000	3 000 000
		DETR	200 000	200 000
		Subvention Feder à demander	2 000 000	2 000 000
		Aide départementale à demander	530 000	530 000
		S/T ressources	8 375 751	8 386 871
		ECART	-3 116 324	-5 009 320
A détailler	Coûts des moyens de protection placés en urgence, selon article VdN mars 2010 : 1 million			
A préciser :				
	Affectation du solde disponible de l'accord transactionnel : 800.000€ ?			
	Hors assurance "maître d'ouvrage" (qui n'avait pas été souscrite en 2002 !)			
	TVA	La commune doit régler la TVA sur factures. Cette dépense entre donc dans le besoin de financement !		
		L'Etat en ristourne une partie l'année suivante. Environ 8% restent définitivement à charge de la commune.		
	Hors charge d'emprunt contracté en 2002 : 51 000€ par an jusqu'en 2021			
	Hors imprévus, inévitables lors de tels programmes complexes.			
	hors problèmes retenue des eaux de ruissellement			
	hors réensablement plage indispensable			